

## >édito

## C'est quoi l'éco-intensif, Monsieur le Président ?

Peut-être ai-je le cerveau embrumé par le poids des années mais en tout cas, je n'ai pas trouvé de réponse à ma question lors de ma visite à l'opération Innov'Action de la Chambre d'Agriculture. Par curiosité, avec un collègue d'Hillion, nous avons jeté notre dévolu sur une exploitation de l'est du département pour découvrir un rotoherringbone. On commence donc la visite par la salle de traite, top du top : 26 postes de traite, identification par collier, post trempage par pulvérisation, podomètre, compteurs à lait, porte de tri en sortie etc, etc... Un bâtiment circulaire bien éclairé facilement recyclable en théâtre... Rien que du moderne. Comme on a l'esprit large avec mon collègue, on se dit que ça doit être bien pratique pour traire 140 vaches (105 vaches à l'heure à un seul bonhomme. Pas mal pour nous qui en sommes encore à 45 vaches à l'heure !). On se dit alors, éco comme économie de travail et intensif comme concentration d'élevage !

On poursuit la visite, mais là rien ne va plus. En effet, peut-on dire éco comme économie dans un système où les vaches reçoivent 18 kg de concentrés par jour, et seulement 7 kg de foin, ce qui donne un coût alimentaire de 171 euros aux mille litres ? Je doute... comme dirait Albert Meslay !!!

Peut-on dire éco comme écologie dans un système où des ruminants sont quasiment transformés en monogastriques avec une acidose chronique assurée (32 g de TB par litre de lait). Je doute...

Peut-on dire éco comme écologie dans un système où les animaux restent en stabulation toute l'année ? Je doute... et je ne suis pas la seule : les critiques allaient bon train autour de nous sur l'état des pattes de ces pauvres bêtes !!

Comble du comble, à la sortie de la stabulation des hectares de céréales à perte de vue et seulement quelques hectares d'herbe parking.

Où est la cohérence d'un tel système ? Oui, le travail est réduit par la mécanisation et la simplification de l'alimentation. Mais où est la durabilité si ce choix aboutit à une performance économique nettement moindre et à une dégradation de la santé des animaux ?

Non vraiment, monsieur le Président, il



800 personnes ont visité la ferme des grands prés lors de la porte-ouverte du Cedapa le 15 juin dernier. Et 250 personnes ont pris part au repas cuisiné avec des

produits locaux de qualité par un artisan de Plessala. Merci à tous ceux qui ont participé et qui ont permis le bon déroulement de cette porte ouverte.

## > Dans ce numéro...

2 / **Actu DPU et réseau**

3 / **La question du traitement en plein des prairies**

4 et 5/ **Zoom : l'agriculture durable dans l'Eure**

5 / **Débat autour de la vaccination contre la fièvre catarrhale**

6/ **Fermoscopie dans le pays de Loudéac**

7 et 8/ **La suite des parrainages**

## > Formations

**12 août : Comment produire le colza de manière économe**, avec l'intervention de Jean Raimbaud, responsable CETIOM du Grand Ouest.

**A venir en septembre** : une formation pour réfléchir à sa rotation en grandes cultures, et des visites de fermes, herbagères, pratiquant les techniques culturales sans labour  
Renseignements et inscriptions auprès de Guillaume Grasset, Cedapa  
02.96.74.75.50

**Création d'activité en milieu rural - 5 jours pour passer de l'idée au projet (11, 12, 22, 23 septembre, 20 octobre)** : Mieux se connaître pour affiner son projet, les différents statuts juridiques, les aides financières, connaître son territoire, savoir structurer son projet pour la suite du parcours.  
Contact : Hélène Floc'h - Etudes et chantiers de Bretagne - 02.96.12.13.96 / 06.22.91.67.11 - [www.panier-equal.eu](http://www.panier-equal.eu)

**Du 21 au 24 octobre : voyage d'études à Augsburg – Allemagne**. Reconquête de la qualité de l'eau et maintien de l'activité agricole, 20 ans de contrats ville-campagne à découvrir. Un exemple à suivre pour nos territoires ?  
Le programme complet et les conditions du voyage sont disponibles sur [www.reseau-coherence.org](http://www.reseau-coherence.org) – [contact@reseau-coherence.org](mailto:contact@reseau-coherence.org) - 02 97 84 98 18

■ **De nouvelles têtes au Cedapa**

A partir du 18 août, Patrick Launay vient renforcer l'équipe. Il est chargé de suivre l'enquête sur les multi-espèces, et de la promotion des systèmes herbagers sur certains bassins versants.

Début septembre, Emmanuel Aussems, de l'ESA d'Angers, nous rejoindra pour deux ans d'apprentissage. Il commencera par faire le point sur les méthodes de lutte contre le taupin, et travaillera plus généralement sur la gestion de l'herbe.

■ **OGM**

Le Cedapa va participer à une réflexion sur l'étiquetage des produits animaux, et aux alternatives aux OGM, avec la Région Bretagne, l'AFAB (association des fabricants d'aliments) et le collectif des faucheurs.

■ **Un groupement foncier agricole pour l'installation de deux jeunes à Gourin**

Sandrine Le Luel et Vincent Caillet souhaitent reprendre une exploitation pédagogique (lycée agricole) caprine et cuniole fonctionnelle, à Gourin (Kerflouz), avec 25 ha de SAU.

Leur projet : élever des moutons, agneaux d'herbes et jeunes reproducteurs, en bio. Les agneaux viandes seront vendus directement auprès d'Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) et sur un marché (Lorient) ainsi qu'à une clientèle à la ferme.

Dans un premier temps, Sandrine s'occupera seule de la mise en route de l'élevage, Vincent gardera son emploi de commis de coupe en Bretagne. Tous deux ont une formation agricole.

Coût total de la reprise : 115.000 euros. Le couple a réuni 80 000 euros, mais il manque 35 000 euros. D'où la création d'un Groupement Foncier Agricole pour leur permettre d'acquérir cette ferme.

Leur contact : 06.64.77.60.07 ou 02.97.26.88.60

■ **Soignons la PAC : une pétition est en ligne**

*"Nous demandons au Ministre de l'Agriculture d'intervenir pour que le principe de souveraineté alimentaire soit formellement reconnu comme un objectif prioritaire de la PAC. (...) La souveraineté alimentaire désigne le droit des populations, de leurs États ou Unions à définir leur politique agricole et alimentaire sans dumping vis-à-vis des pays tiers".* La pétition, lancée à l'initiative d'organisations de développement des pays du Sud est en ligne à l'adresse [www.soignonslapac.org](http://www.soignonslapac.org). De nombreuses manifestations accompagnent cette campagne.

## Victoire au tribunal administratif de Nantes

**Eric Favre, agriculteur en Loire-Atlantique a gagné. "Désormais, tous les éleveurs dans la même situation vont pouvoir obtenir réparation...", a souri Éric Favre à sa sortie du Tribunal administratif (Ouest-France du 4 juillet). Cela concerne 70 agriculteurs dans le département, et potentiellement beaucoup plus en France. Décodage.**

Eric Favre a gagné, mais quoi ? Il a obtenu l'annulation de la notification définitive de ses droits à paiement unique. Il était en contrat territorial d'exploitation en 2001 et 2002, mais n'avait pas bénéficié de recalcul de DPU. Pourquoi ? Il était signataire d'une MAE "conduite extensive de l'exploitation à base de prairies", qui n'était pas éligible.

Que nenni, a dit le Tribunal administratif de Nantes : la France n'a pas appliqué correctement l'article 40 du règlement européen de réforme de la PAC, qui prévoit un réajustement des DPU des agriculteurs signataires d'une MAE durant la période de référence (2000, 2001, 2002).

Le tribunal vise deux points particuliers, du décret d'application de 2006 :

- l'exclusion de certaines mesures agro-environnementales du bénéfice du recalcul. Au delà de la mesure signée par Eric Favre, l'obligation de prise en compte de la prime à l'herbe (PMSEE) pourrait bouleverser le dispositif de recalcul !

- l'obligation faite aux agriculteurs d'avoir une différence de 20% entre les années en contrat et les années hors contrat, pour prétendre à toute revalorisation.

### On ne sait rien du nouveau mode de recalcul

Dans les Côtes d'Armor, 39 agriculteurs avaient été exclus du recalcul parce que signataires d'une MAE non éligible, et 32 agriculteurs parce que leurs situations en contrat et hors contrat étaient trop proches. Ces agriculteurs peuvent contester l'application à leur égard des dispositions du décret de 2006 jugées "inconventionnelles" par le tribunal administratif de Nantes.

Pour Maître Barbier, qui suit les dossiers des agriculteurs du Cedapa au tribunal administratif de Rennes, il serait maintenant logique que le gouvernement réécrive le décret jugé illégal par le commissaire du gouvernement. Mais *"il n'y a pas d'obligation juridique, plutôt une obligation morale puisque certaines dispositions du décret sont désormais inapplicables"*. Si le gouvernement ne fait rien, *"chaque exploitant peut réclamer l'établissement de ses droits en fonction du règlement européen"*.

Si la décision du tribunal administratif de Nantes permet donc l'annulation des notifications de DPU, rien n'indique en revanche sur quelles bases les éleveurs pourraient être recalculés.

■ > Rendez-vous

• **10 septembre : Le Cedapa sera au SPACE**, à l'invitation de l'Agence de l'eau, pour participer à une conférence-débat sur le thème « *La lutte contre les pollutions diffuses d'origine agricole dans le prochain Sdage Loire-Bretagne* »

• **16 septembre : assemblée générale du Réseau agriculture durable (RAD)** dans les Côtes d'Armor chez Serge Robin, à Laurenan

• **6 au 12 octobre : les rendez-vous du développement durable**, organisés par le Conseil général des Côtes d'Armor. Au programme, toutes les manières pour vivre le développement durable au quotidien. Avec des conférences

sur la biodiversité, la crise alimentaire, et l'après-pétrole. A Langeux, sur le site des Grands Prés.

• **16 octobre : Diversité des systèmes fourragers de l'Europe laitière**, Des témoignages seront présentés sur les systèmes herbagers des Îles Britanniques, les systèmes méditerranéens tout stock et beaucoup de concentrés, les systèmes mixtes avec ensilage de maïs confrontés aux agrocarburants et au biogaz en Allemagne, ou encore ceux de la montagne, sans autre alternative que les fromages à forte valeur ajoutée. Ministère de l'écologie et du développement durable, Paris. *Infos et inscriptions : [v.ferry@versailles.inra.fr](mailto:v.ferry@versailles.inra.fr)*

# Les rumex (et chardons) de la discorde

**Traiter or not traiter en plein, telle est la question. Les groupes du RAD au chevet des rumex à Laurenan.**

La nouvelle SFEI (système fourrager économe en intrants) a interdit le traitement chimique en plein des prairies. Une mesure jugée contraignante par nombre d'adhérents du Cedapa, mais non par les autres groupes du RAD. Pour Serge Robin, agriculteur à Laurenan, le rumex est un vieil ennemi : terrains humides, chargement élevé (1,7 UGB par ha de SFP) en production laitière. En 2007, les rumex ont explosé. Difficile pour lui de se passer du traitement en plein pour les maîtriser.



Le terrain, c'est l'occasion pour les paysans de jauger la différence de regard sur le problème rumex : la prairie est pourrie de rumex pour les uns ; la situation n'est pas gênante pour les autres.

Ainsi Daniel Cottineau de Vendée, pourtant anxieux lors de son passage en bio, ne s'inquiète plus des rumex. En production laitière avec un chargement de 1,2 UGB / ha de SFP, il a des terres acides et quelques coins très humides. Il observe *"une régulation naturelle"*. *"Le rumex est présent mais ne compromet pas la productivité des prairies"*.

Pour Jean-Pierre Guernion, sa hantise maniaque des rumex a en effet un côté psychologique : *"si on veut attirer des agriculteurs conventionnels vers nos systèmes, on ne peut pas montrer des prairies pleines de rumex ou de chardons"*. Et si on laisse venir, il y a des conséquences sur le rendement ? *"A mon niveau d'infestation, il n'y aurait aucun effet sur le rendement. Mais si on se laisse envahir, alors là oui"*.

La psychologie n'explique donc pas tout. Une autre explication, plus technique, est sans doute liée au chargement plus élevé de certains agriculteurs du Cedapa : le foncier est rare, et cher.

## Le rumex, c'est psychologique, mais pas seulement !?

Cette journée d'échange, sur le fond, n'apporte rien qu'on ne sache déjà : les rumex aiment l'azote et le pâturage ; si le sol a un stock de graines, ils reviennent en masse dans les nouvelles prairies. Des solutions alternatives existent : contre les rumex, les faux semis après céréales avant l'implantation de la prairie, le semis tardif sous couvert d'une céréale qui sera ensilée au printemps... Contre le chardon à rhizomes, une implantation de prairie avec luzerne serait efficace. Des solutions parfois difficiles à mettre en œuvre, ou demandeuses de main d'œuvre et/ou de mécanisation, *"ce qui peut devenir prohibitif, quand on travaille en Cuma intégrale"*, note Patrick Thomas.

C'est toujours intéressant d'échanger, conclut Pascal Hillion de sa journée, et de chercher à progresser. Mais il reste sur sa position : *"Pour ceux qui veulent se passer totalement de phytos, il existe le cahier des charges bio"*.

Le RAD et le Cedapa s'accordent pourtant sur le caractère mineur du problème :

Pour le RAD, *"s'il y a gêne liée à l'interdiction du traitement en plein, elle n'est pas considérée comme rédhibitoire dans les*

## Le rumex affecte-t-il le rendement de la prairie ?

*autres groupes du RAD"*. Bref, il ne souhaite pas s'investir pour lever cette interdiction, *"d'autant plus que le RAD milite par ailleurs pour la réduction des phytos et conçoit l'agriculture durable comme une démarche d'amélioration continue"*.

Le Cedapa, études à l'appui, note que les traitements en plein sur prairie n'ont qu'un très faible impact sur la consommation globale de phytos des herbagers. La nouvelle SFEI qui permet de cultiver plus de maïs, conduit globalement à une utilisation plus importante de produits phytosanitaires. Bref, l'interdiction du traitement en plein des prairies apparaît plus comme un affichage qu'un vrai progrès environnemental. Enfin, argumente le Cedapa, qui souhaite utiliser la MAE comme un outil de développement, cela n'a pas de sens d'un côté d'ouvrir le cahier des charges pour le rendre accessible à plus d'agriculteurs (via le maïs), et de l'autre le refermer.

Reste une convergence possible, à travers l'utilisation d'un indicateur global de pression phytosanimale

trav

## Photovoltaïque : premier écho d'une installation en production à Plessala

Dominique Rocaboy, à Plessala, a mis en place une installation photovoltaïque de 13.600 Wc\*.

L'installation a été faite par OPS (une entreprise de Vannes) : *"il y a eu quelques difficultés dues à une mauvaise adaptation de la charpente, quelques problèmes d'étanchéité, mais tout a été résolu depuis"*. Ses plus grandes difficultés : le montage du dossier avec EDF. Dominique a en quelque sorte essuyé les plâtres, et a tout de même perdu quatre mois.

L'installation est en route depuis le 6 mai : *"la production est conforme aux prévisions, même un peu plus. La prévision était calculée sur une performance de 90 %, soit 12240 kWh par an. La prévision pour le mois de mai était de 1503 kWh, le réalisé a été de 1441 kWh avec 7 jours de moins ; au mois de juin, malgré le faible ensoleillement, on a dépassé l'objectif (1957 kWh contre 1618 prévus) ; pour le mois de juillet, on a produit 65% de la production prévue en jours. Evidemment, il ne faut pas tirer des conclusions hâtives, mais les prévisions semblent réalistes"*.

\* 80 panneaux solaires monocristallins de chez Schuco, marque canadienne solar CS5A 170M 170W, avec 3 onduleurs SMA 4200. Coût total de l'investissement : 69.000 euros, dont 13.000 euros de subventions du Conseil Régional

L'expérimentation sur les grandes cultures économes donne l'occasion de découvrir un groupe d'agriculteurs de l'Eure, engagés dans une réflexion sur leurs grandes cultures.

# "La désintensification m'a permis de sécuriser mon système"

Pour Pierre Gégú, céréalier dans l'Eure, la diminution des charges est une stratégie pour stabiliser son revenu. Il nous explique les moyens mis en œuvre.

A Villiers en Desœuvre, Pierre Gégú a 113 Ha, partagés en 12 îlots, dont un représentant la moitié de la SAU. Les terres du secteur, hétérogènes (argilo-calcaires ou limons argileux), ont un potentiel limité : 15 cm de profondeur, parfois 30 à 40 % de cailloux. La pluviométrie annuelle ne dépasse pas 550 mm.

A l'origine de sa démarche, le faible cours des céréales, et une insatisfaction : « sur le plan environnemental et agronomique, mes pratiques ne me convenaient pas. »

Dans son assolement, il introduit des cultures de printemps : orge de printemps, féverole et chanvre, mais aussi le tournesol, et il abandonne le colza, dont les repousses sont difficiles à gérer. Objectif : rompre les cycles de maladies, pour diminuer la pression fongique, et mieux gérer les adventices.

Sa rotation actuelle (voir le schéma) intègre ainsi le dactyle porte graine fauché qui a un effet nettoyant. Pierre Gégú joue aussi sur les dates de semis : le blé d'hiver est semé tardivement, idem pour le chanvre au printemps, qui échappe ainsi au désherbage chimique, grâce à sa forte concurrence avec les mauvaises herbes.

L'introduction de légumineuses dans la rotation permet de bénéficier de reliquats d'azote allant de 10 à 80 unités (après féverole), ce qui permet des rendements en blé, de 65 à 90 qx/

## Agriculture intégrée dans l'Eure

### Un système céréalier durable

"On ne regarde plus le rendement. On raisonne uniquement sur les marges brutes". Ce groupe d'une vingtaine d'agriculteurs céréaliers de l'Eure travaille ensemble depuis le début des années 1990. D'abord à travers un plan de développement durable (PDD), puis accompagné par un technicien de la Chambre d'agriculture, Bertrand Omon. Leurs résultats : des rendements proches des moyennes départementales (-7% au maxi), même s'ils en parlent peu, et des marges bien supérieures, avec deux fois moins de phytos.

Dans l'Eure, les changements de pratiques ne sont pas plus faciles à mettre en place que chez nous : il faut accepter la remise en cause, faire abstraction du regard des voisins agriculteurs, "apprendre (réapprendre) à raisonner à la rotation", se former, "c'est un processus continu, progressif..." disent-ils. Et pour changer, tous reconnaissent l'importance de la dynamique d'un groupe solidaire. "Le problème, c'est l'idée de produire avec un risque ; la production intégrée, c'est redécouvrir qu'on peut faire avec du risque, sans se mettre en danger..." Car, au final, la variabilité des rendements en production intégrée est la même qu'en système de production classique.

Le groupe de l'Eure a donc de grandes parentés avec nos groupes d'agriculture durable. Mêmes difficultés et

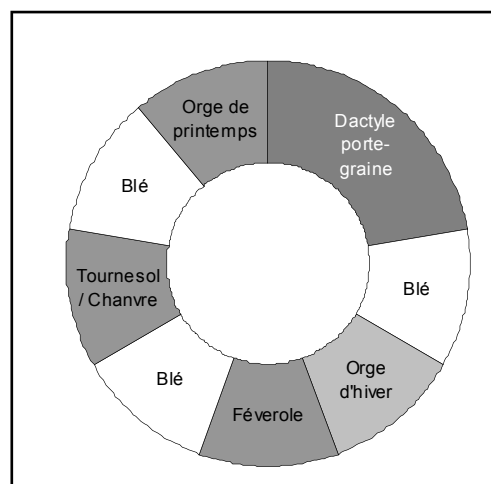
ha (inférieurs de 5 à 7 % à ceux des agriculteurs en système classique).

Le taux de matière organique de 1 à 2 % du secteur est assez faible ; Pierre pratique le non labour sur quasiment toute sa SAU pour favoriser une concentration de la matière organique dans les premiers centimètres du sol. Pour limiter le recours au glyphosate, il a essayé d'implanter des couverts végétaux

« étouffants », qui gèlent ou sont détruits mécaniquement... mais cela est difficile à intégrer dans sa rotation déjà assez élaborée. Il travaille donc un peu plus le sol superficiellement pour ne pas avoir à sortir le pulvérisateur, ce qui permet en plus de maîtriser le problème des limaces et des mulots.

Ce système de production a permis à Pierre de supprimer les insecticides (sauf sur féverole), le régulateur sur blé et orge et de réduire de manière importante l'utilisation de fongicides et herbicides (dans une moindre mesure), même en développant l'utilisation des techniques sans labour. Pierre en est à sa troisième année sans utiliser d'antigraminées, grâce à la succession des différentes cultures ; ceci, grâce à l'association de la diminution de stock de graines (par des faux semis) et l'empêchement des levées (semis tardif d'automne).

La rotation actuelle de Pierre Gégú



#### Les changements techniques mis en œuvre

- Alternance de cultures d'hiver et de cultures de printemps
- Alternance de labour et non labour
- Meilleure adaptation de la variété au type de conduite
- Diversification de l'assolement (ils ont tous au moins 5-6 cultures différentes dans leur assolement)
- Absence de régulateur de croissance grâce au décalage de la date d'apport d'azote et à la diminution de la dose apportée
- Diminution de la densité de semis
- Date de semis plus tardive
- Pratique des faux semis
- Désherbage mécanique (houe rotative...)

### ■ L'itinéraire technique du blé

100 % non labour

Faux semis : 2 à 3 passages

Dates de semis : à partir du 20 octobre

Densité de semis : 170 à 240 grains/m<sup>2</sup> (modulation du semoir en fonction de l'hétérogénéité de la parcelle)

Azote : 2 passages, avec un 1<sup>er</sup> apport au 10 mars ; dose totale 132 UN/Ha

Fongicides : 1 seule application à demi-dose au stade sortie dernière feuille/gonflement

Pas d'insecticide ni régulateur

### ■ Autres pratiques

75 % de la SAU en parcelles de moins de 12 Ha

50 % de cultures de printemps dans l'assolement

100 % de la surface en non labour

20 litres de glyphosate sur 3 ans

45 kg d'anti-limaces sur 4 ans

En combinant la réduction des intrants, le nombre d'interventions et le non labour, Pierre Gegu a réussi à réduire d'1/4 sa consommation de carburant et d'1/3 sa consommation d'azote.

## > Débat : que penser de la vaccination contre la fièvre catarrhale ?

L'écho du Cedapa fait le point sur le dossier, en reprenant les arguments des vétérinaires du GIE zone verte (avec lesquels nous avons travaillé sur la méthode OBSALIM), et ceux du GDS des Côtes d'Armor. Pour que chaque éleveur puisse être libre de son choix.

### Gie Zone verte\* : La vaccination obligatoire n'est pas la solution

Pour les vétérinaires du GIE zone verte, les agriculteurs subissent une désinformation sur la fièvre catarrhale. Objectif : les pousser à vacciner, alors que la vaccination systématique ne constitue pas une réponse adaptée à la FCO (fièvre catarrhale ovine).

Premier constat des vétérinaires : il n'existe aucune étude épidémiologique sérieuse pour évaluer l'impact de la maladie en France. Deuxième constat : la majorité des foyers de la maladie sont des élevages "sans manifestation pathologique remarquable mais où un des animaux présente une réaction sérologique positive à la FCO". Et l'augmentation de la mortalité du bétail pendant la période hivernale dans les régions touchées par la FCO ? "Que nenni, répondent les vétérinaires, cette augmentation concerne TOUT le pays, et est liée aux mauvais fourrages de 2007 !"

Bref, "on confond volontairement l'impact économique des mesures administratives mises en place, avec la pathologie réelle de la maladie".

Les vétérinaires du GIE zone verte contestent que "la vaccination contre la FCO soit la seule solution pour éradiquer la maladie". En effet, "il est impossible d'éradiquer une maladie vectorielle", c'est-à-dire transmise par la piqure d'un insecte, "tout comme il est impossible de contrôler la multiplication de ces insectes". Vacciner une fois condamne donc à revacciner pendant des années. Or actuellement, le vaccin ne possédant qu'une autorisation temporaire d'utilisation (ATU), "il ne dispose d'aucune garantie ni d'efficacité dans le temps, ni d'innocuité". Autre problème du vaccin, il ne garantit pas contre tous les sérotypes du virus FCO.

Pour les vétérinaires de la zone verte, "le recours à la vaccination de masse à l'égard de maladies banales et non mortelles dans la plupart des cas (...) constitue un épuisement des capacités immunitaires circulatoires, laissant la place à d'autres pathologies plus graves". Leur solution : "tolérer l'infection naturelle des animaux, en veillant au grain, pour leur permettre une immunité naturelle efficace à vie".

Dans tous les cas, précisent les vétos, "les élevages qui choisissent de privilégier l'immunisation naturelle ne présentent aucun danger pour les collègues qui ont vacciné, puisque ceux-ci ne craignent plus le virus". Le GIE zone verte appelle donc à se mobiliser contre la vaccination obligatoire : "chaque éleveur est libre. Objectivement informé, il est responsable de son choix"

\* Le GIE zone verte rassemble des vétérinaires unis par « une approche globale des problématiques d'élevage, une formation approfondie en homéopathie » et une volonté de travailler sur « une autre pratique d'élevage dans la cohérence et la compréhension du sens des maladies ». Toutes les citations sont extraites de l'Appel à défendre la liberté de décisions des éleveurs et contre la vaccination FCO obligatoire. A lire en ligne, [www.giezoneverte.com](http://www.giezoneverte.com), rubrique actualités.

### GDS 22 : la vaccination est une assurance

"Quand on interroge les éleveurs et vétérinaires du Nord et de l'Est de la France confrontés avec la maladie en 2007, ils décrivent avec une sincérité indéniable un fléau réel et grave qui restera gravé dans leur mémoire comme un très mauvais passage avec des pertes économiques réelles : pertes de lait, avortements, vèlages de mort-nés, réformes en série... Pour se protéger de la maladie, nous sommes d'accord que la désinsectisation des animaux n'est pas le moyen prioritaire à mettre en œuvre, mais la vaccination des ruminants sensibles est un moyen qui a déjà prouvé son efficacité en Corse (2003-2004) : quasi-disparition des foyers après une année de vaccination.

Pour protéger collectivement une région et éviter la contamination de nos moucheron-vecteurs de la maladie, la vaccination collective est la réponse adaptée. Quand un éleveur se demande s'il doit vacciner son troupeau -ou garder son argent-, sans rentrer dans les querelles de "chapelle" (pro-et

## En chemin vers l'agriculture durable

# Gagner plus, sans travailler plus

**Yann Rolland est arrivé au système herbager par souci de rentabilité économique, pour sécuriser une installation difficile. Témoignage.**



**Yann Rolland a allongé le bâtiment existant et, pour la mise aux normes, il a construit une fumière et une fosse géomembrane.**

Sur le papier, Yann Rolland a tout pour être dans un système maïs intensif. Il est de Saint-Barnabé, zone de maïs sous plastique plus que de haies bocagères. Fils d'agriculteurs, il descend de la génération "du RGA pur et de l'azote à gogo", et localement, la version moderne du modèle, c'est "robot de traite et ration sèche". Son installation, en 2002, est financièrement risquée : "en plus des bâtiments (dont des petites cabanes à porcs qu'il devra détruire), cheptel, matériel, il m'a fallu acheter 18 ha de terre". Et la terre, en particulier à fort potentiel, se vend très cher à Saint-Barnabé. Certes, il pourrait partir ailleurs, mais cette exploitation est voisine de celle de ses parents, que reprend son jeune frère. La structure reprise est modeste, et pas aux normes : 30 ha de SAU, 172.000 litres de lait et 16 primes vaches allaitantes. L'addition au final est lourde : 40.000 euros d'annuités... Pas le droit à l'erreur. "Tu ne dors pas toujours très bien".

Yann a tout de même quelques atouts : il ne conclut la reprise qu'avec l'assurance de pouvoir échanger 15 ha de terre avec un voisin, pour disposer finalement de 35 ha de terres autour de la stabulation. Les terres ont un fort potentiel, et un historique de fertilisation qui autorise quelques impasses durant les premières années d'installation ! Yann a aussi une solide formation (BTS ACSE et école de commerce) et une expérience de salarié en suivi d'élevage bovins viande. Bref un type curieux et réactif.

### L'essentiel c'est d'avoir des terres groupées

Il a aussi une grande capacité de travail, mais surtout la capacité de ne pas s'y abandonner et de lever le nez du guidon. Et son analyse est rapide : "Mes chiffres économiques étaient bons par rapport aux moyennes Cogedis, mais il y avait meilleur que moi... en système herbager. Donc je suis venu au Cedapa !" Dès 2003,

Yann se joint au groupe Mené : "ça rassure énormément de voir les anciens, de pouvoir discuter".

Depuis 2002, Yann récupère des "mauvaises terres, sans quota, sans DPU, pour désintensifier". Une dernière reprise de 10 ha l'an passé, avec du lait, lui permet d'arriver à 65 ha de SAU, 245.000 litres de lait et 30 primes vaches allaitantes. Sur les terres à faible potentiel, il met de la fétuque et du trèfle violet, pour ses Blondes d'Aquitaine. Et si ces parcelles se prêtent peu aux cultures, elles supportent sans souci un chargement de 2,4 UGB/ha de blondes.

Les 35 ha autour de la stabulation se partagent entre 20 ha d'herbe et 15 ha de cultures (maïs et blé). Les 20 ha sont divisés en 7 paddocks, gérés au fil avant. Le silo est fermé vers le début avril puis rouvert vers la fin août (rationné à 3-4 kg de matière sèche) : "au pire j'affourage au foin et céréales si ça coince". Sa gestion de l'herbe n'est pas parfaitement calée : "depuis mon installation en 2002, on n'a pas vraiment eu d'année normale". Il a beaucoup de variations de lots, entre les génisses Blondes prêtes à vêler qui restent sur les parcelles des vaches, et les génisses de tous les âges. Le troupeau a en outre augmenté de dix vaches cette année. Yann peine à maintenir des intervalles à plus de 32-34 jours, à vue de nez, car il ne tient pas de planning de pâturage. Il souhaite aussi adapter les espèces pour mieux passer l'été : de la fétuque, associée avec du trèfle violet, sur laquelle il pense passer en cycle court.

Au 15 mai, Yann a signé une SFEI (système fourrager économe en intrants). Un engagement qui devrait lui permettre encore de progresser, en particulier en désintensifiant l'atelier lait. En 2007-2008, son coût à l'hectare de SFP reste un peu élevé (170 euros contre 130 euros/ha pour le Cedapa) et son coût de concentrés avoisine les 30 euros aux 1000 litres (23 euros en moyenne pour le Cedapa). Mais l'efficacité globale de la ferme est avérée (l'EBE/produit brut se situe à 47%).

### La SFEI pour progresser encore

Certains l'ont pris pour un fou à l'installation, puis pour un "hurluberlu" quand il s'est lancé vers un système herbager. Pour clouer le bec à ceux qui ne lui donnaient pas 5 ans, cette année il a sorti ses chiffres à l'ensilage. Lui aussi, il les prend pour des fous, quand il voit tous les matins les tracteurs "se trimballer et se croiser sur les routes, parce que les gars sont incapables d'échanger des terres". L'énergie chère, c'est une donnée qu'il a intégrée dans la conduite de son exploitation. A travers le système herbager bien sûr, mais aussi les techniques culturales sans labour, particulièrement adaptées à ses terres limoneuses, faciles à travailler mais à risque de battance. Yann va aussi investir 200.000 euros dans des panneaux photovoltaïques sur son bâtiment d'élevage : "c'est maintenant ou jamais qu'il faut le faire. C'est un pari sur l'avenir. Il faut juste s'arranger pour ne pas trop perdre les premières années".

# Adapter son système à ses objectifs, et sa conduite au système

Quel niveau de production viser ? Faut-il désintensifier ou vraiment extensifier ? Dès que l'on renonce à penser à produire au maximum, il faut réussir à placer le curseur en fonction de ses objectifs. Quelques exemples...



Un chargement trop faible peut compliquer la gestion de l'herbe.

Stéphanie et Martial Vivier sont éleveurs de blondes d'Aquitaine, et d'abeilles (voir écho n°74, novembre-décembre 2007). Avec 39 mères en tout, il leur semble avoir atteint le plafond. "Notre limite aujourd'hui, c'est notre chiffre d'affaires, pour rester au forfait". Ce n'est pas que le forfait soit un objectif en soi, mais il colle parfaitement avec leur projet. Pas envie de s'endetter pour un bâtiment neuf, et l'augmentation du cheptel l'imposerait. Martial a un mi-temps à l'extérieur qui limite la main d'œuvre disponible, surtout à la période de l'essaimage qui coïncide avec le foin. Mais son revenu extérieur sécurise aussi le projet. Bref, renoncer au forfait implique de faire un saut important, qu'ils ne souhaitent pas faire aujourd'hui. Ce choix se répercute sur la gestion de l'herbe. Pour exploiter le parcellaire morcelé, les bêtes sont réparties en de (trop) nombreux lots, mais les îlots sont pour la plupart sous-pâturés. Dans les prairies de plus de 15 ans autour des bâtiments d'élevage, le dactyle sauvage pose problème ("ça épie au 10 mai, une saloperie, se lâche l'herbager modèle, quand tu penses que certains en sèment !") : "il faudrait pouvoir faucher très tôt pour couper l'épi, et avoir des repousses feuillues", note Patrick Thomas.

## La sous-exploitation peut dégrader les prairies

Une bonne gestion du dactyle est en effet un point-clé : qu'on le laisse grainer, et on dégrade encore la productivité des prairies. Dommage de ne pas valoriser au mieux ses ressources. Sur un site éloigné, de jeunes prairies, parfaites : "trop d'herbe, trop d'herbe", s'exclament les collègues, qui programment déjà le transfert de leurs vaches. Trop d'herbe, et beaucoup de boulot : "il faut faire les clôtures, transporter l'eau, venir voir les bêtes". On évoque des solutions, "limiter le nombre de lots de bêtes, dédier des îlots à la fauche et d'autres au pâturage". Mais que faire des prés, s'interrogent Martial et Stéphanie. "Si vous passez en bio, il peut être intéressant de les valoriser en foin". Reste une autre solution, à laquelle ils ont aussi pensé : utiliser les hectares "excédentaires" pour permettre une installation en maraîchage.

Michel Hamon, éleveur laitier à Saint-Cast (voir page suivante), est un peu dans la même situation : les 40 vaches laitières ont 30 ha de prairies, soit 75 ares par vache. "A ce chargement tu risques de sous exploiter tes prairies", estiment Suzanne Dufour et Jean-

Pierre Guernion. Michel Hamon adopte donc une conduite de l'herbe peu intensive : "j'aime bien l'idée que tu prends l'herbe qui pousse naturellement". S'il a renoncé aux impasses sur le calcium, il est en revanche sceptique sur les apports de potasse : "je pressens qu'au Cedapa, il y a deux écoles sur la potasse". Suzanne et Jean-Pierre sont plutôt de l'école de ceux qui en mettent. Pas aux doses

recommandées par André Pochon, mais en entretien surtout sur les prairies de fauche : selon eux, "la potasse a un impact sur la pérennité du trèfle". Un raisonnement qui s'appuie aussi sur la volonté de vivre à plusieurs sur des fermes de taille familiale. Et cette problématique n'est pas non plus étrangère à Michel Hamon. Avec ses 65 ha et ses 230.000 litres de lait, il travaille trop et ressent le besoin de ne plus travailler seul sur la ferme. "Dans cette perspective, lui conseille Suzanne, ne néglige pas l'entretien des terres sur le long terme, parce qu'il faudra bien que tout le monde croûte".

Un raisonnement qui s'appuie aussi sur la volonté de vivre à plusieurs sur des fermes de taille familiale. Et cette problématique n'est pas non plus étrangère à Michel Hamon. Avec ses 65 ha et ses 230.000 litres de lait, il travaille trop et ressent le besoin de ne plus travailler seul sur la ferme. "Dans cette perspective, lui conseille Suzanne, ne néglige pas l'entretien des terres sur le long terme, parce qu'il faudra bien que tout le monde croûte".

## Avoir une stratégie cohérente

On en revient donc aux trois piliers de l'agriculture durable, l'économie, le social et l'environnemental. Avec une conclusion constante, il n'y a pas de bon ou de mauvais choix, à condition de ne rien laisser de côté et que l'ensemble reste cohérent.

Pierre-Yves Aignel, de Plessala en a fait les frais. "J'ai vécu jusqu'au début des années 90 en système très intensif. A partir de 93 environ, j'ai arrêté tout apport de calcium et de potasse, pour aller au bout de ma logique d'économie. Cela a marché sans problème, jusqu'au début des années 2000. Alors j'ai commencé à avoir des

## > Parrainage

Le terme est sans doute mal choisi. Quand on fait le choix d'être autonome, on n'a surtout pas besoin d'un parrain. Et pensez si les agriculteurs du Cedapa ont envie de jouer les experts sur une ferme qu'ils connaissent superficiellement. Au contraire, la parole se libère dès qu'il est tacitement entendu que chacun fera ses choix en toute indépendance. Parrainage ou pas, ces rencontres entre jeunes installés et plus anciens (dont les articles de ces pages 7 et 8 sont tirés) sont l'occasion pour mettre sur la table les petits et les grands choix de l'exploitation, en toute confiance. L'occasion surtout d'échanger et d'apprendre de l'autre.

Contact Cedapa :  
02.96.74.75.50



Echanger des expériences (Michel Hamon et Jean-Pierre Guernion)

